**Ecole Monnet-Debussy**

9, Av. de Lattre de Tassigny
92 360 Meudon-la-Forêt

Tel : 01.46.01.06.76

**Conseil d'école** du jeudi 10 novembre 2016

**Compte rendu.**

**Présents :**

* Equipe enseignante : M.Diény *Directeur* - CPA Mme Drissi– CPC Mme Maurer-Montauzé – CE2B Mme Poirier- professeur surnuméraire Melle Prévost – CM1A Mme Ait El Mahi - CM2A M Grauwet – CE1CM2 Mr Gillet- CE2A : Mme Eggerickx – CPB Mme Vautier – CE1A Mme Legoupil – CE1B Mme Pascon – CM1B : Mme Ottenwaelter – ULIS Mme Deroubaix – CE2CM1 Mme Buttey
* Mairie : Mme Lanlo *Maire adjoint, Affaires scolaires et périscolaires*
* Représentants des Parents d’élèves FCPE : Mme Lepage, Mme Abizur, Mme Linard-Daougabel, M Martin, Mme Pastout, Mme Bou Abdelli, Mme Baudot, Mme Sapin, Mme Poisson, Mme Behloul, M. Rojas, M. Sztern, Mme Moussier
* Représentants liste DELATTRE : Mme Delattre, M. Delattre

**Questions à la municipalité**

**1 : Taux d'encadrement des temps périscolaires midi/soir – Grève des animateurs**

La rentrée de septembre a été difficile pour trouver une équipe stable. Lestaux d’encadrements sont tendus mais suffisants. L’équipe a été renforcée depuis les vacances de Toussaint. En ALSH le taux d’encadrement est largement suffisant. Les animateurs se sont mis en grève sur Meudon à la suite de la publication ministérielle d’un texte de loi qui modifiait les taux d’encadrement. Sur Meudon, nous sommes en deçà des taux nationaux (1 encadrant pour 14 en primaire et 1 pour 12 en maternelle).

**2.: Etudes dirigées :**

Avec la nouvelle organisation du temps périscolaire, les études du lundi et du jeudi sont très chargées (une vingtaine d’élèves). Une directrice de maternelle et une AVS viennent renforcer les effectifs des professeurs, mais c’est insuffisant si l’on veut ramener les effectifs à une douzaine d’élèves. Des propositions d’emploi pour des fonctions d’animateurs sont en ligne sur le portail famille, mais sans beaucoup de retour pour le moment. La mairie propose que des animateurs prennent en charge des groupes d’enfants comme les professeurs sur ces temps d’étude. Cette proposition est à l’étude.

**3 : Activités périscolaires**

Le choix par les enfants de leur activité ALSH est une réussite. De nombreuses activités sont proposées. Il y a en moyenne 12 enfants par atelier. Certains enfants ne souhaitent pas s’inscrire sur un atelier au trimestre et préfèrent varier chaque jour. Une réunion est prévue avec la Référente du temps périscolaire pour travailler le projet pédagogique.

**4: Travaux - Hygiène / Propreté**

La mairie a demandé un diagnostic complet sur l’état des toilettes. Celui-ci se fera courant novembre/décembre et des travaux de remise en état seront actés pour 2017.

L’élagage d’un arbre qui gênait à l’entrée a été réalisé.

Les familles demandent que la peinture des hachurages devant l’entrée de l’école soit refaite afin de matérialiser les lieux où les parents ne doivent pas stationner en attendant les enfants, ce qui permettra une meilleur fluidité des élèves à la sortie.

**5 : Piscine**

La nouvelle organisation de les temps d’enseignement à la piscine est plus satisfaisante que celle de l’année dernière. Les enfants sont mieux répartis sur des groupes de niveaux plus nombreux et donc progressent mieux dans leur apprentissage de la natation.

Les tests de cm1 ont pour but d’identifier les enfants non nageurs. Le service des sports de la ville contacte alors les familles en leur proposant des stages intensifs sur les vacances scolaires.

L’enseignement pour les classes de cm2 ne peut être envisagé par manque de créneaux disponibles à la piscine.

**6 : Restauration scolaire :** Une campagne de renouvellement du prestataire est en cours. Les résultats seront connus le 6 décembre pour un nouveau contrat à la rentrée 2018. Les restes lorsqu’il y en a doivent être redistribués aux enfants qui le demandent. Les repas de substitution ne sont donnés qu’en cas extrême de grève ou de panne des fours de réchauffage. La Mairie invite les familles à inscrire toute l’année les enfants qui mangent régulièrement en une seule fois sur le portail famille. Cela évite de le refaire chaque mois et parfois d’oublier et donc d’être pénalisé. 85 % des enfants mangent toute l’année.

**7 : Allemand :** Les classes bilangues ont été supprimées sur le collège de secteur de Meudon-la-Forêt. La ville n’a pas les moyens de financer un professeur pour cet enseignement en élémentaire.

**8 : Subvention projet scolaire :** La ville ne subventionne plus les classes déplacées avec nuitées. Elle a reporté son financement sur les projets pédagogiques touchant plus d’enfants. Cette année l’école bénéficiera d’un financement à hauteur de 50 % pour un projet patinoire sur les trois classes de cp.

**9 : Dotation TNI :** La ville devrait doter la dernière classe non équipée, la classe d’Ulis, d’un TNI en décembre 2017.

** Vie de l’école**

**1.Résultats des élections**

Nombre d’électeurs inscrits : 533 / Nombre de votants : 140 / Bulletins nuls : 4/ Suffrages exprimés : 136 / Nombre de sièges à pourvoir : 13 / Taux de participation : 26,27% / 13 sièges pourvus par élection.

*Parents titulaires élus :*

*-Fédération FCPE :* Madame Karine LEPAGE, Madame Shirley ABIZUR, Madame Laure LINARD-DAOUGABEL,Monsieur José-David MARTIN, Madame Ophélie PASTOUT, Madame Leïla BOUABDELLI, Madame Anne MEHARD BAUDOT, Madame SAPIN, Monsieur Alexandre TUYPENS

Parents suppléants élus :, Madame Nathalie POISSON, Madame Hadjina BEHLOUL, Monsieur Juan ROJAS, Monsieur Aurélien SZTERN, Madame Nathalia REBIFFE, Madame Céline MOUSSIER, Madame Séverine MALNATI, Madame Emilie LEMAITRE ; Madame Dobango GUEYE

*- Liste DELATTRE :* Monsieur Frédéric DELATTRE, Monsieur Bruno CHABRIER, Madame Ileana DELATTRE, Madame Mila SUBTIL

**2. Effectif et structure de l’école :**

La structure à cette rentrée est la suivante : 3 CP simples, 1 CE1/CM2, 2 CE1 simples, 2 CE2 simples, 2 CM1 simples, 1 CE2/CM1, 2 CM2 simples, 1 ULIS12 élèves bénéficient du dispositif Ulis-école. La moyenne par classe est de 25,91 élèves car les élèves d’ULis ne sont pas comptabilisés dans les comptes de la direction académique. Les effectifs réels restent très chargés sur de nombreuses classes qui atteignent les 30 élèves…

**3.Adoption du règlement intérieur 201 2017**

Le conseil d’école vote l’adoption du nouveau règlement intérieur qui sera distribué rapidement à chaque famille.

Les parents et les enfants doivent en prendre connaissance. Les familles conserveront le règlement à la maison et renverront à l’école un bordereau signé attestant de la bonne réception, de la lecture et de l’acceptation du Règlement de l’école.

**8  Remplacement des professeurs absents**

Depuis le début de l’année la situation s’est améliorée depuis l’année dernière et presque tous les remplacements ont pu être effectués normalement. Mais cette situation reste tendue et peut être remise en cause à chaque instant en fonction du nombre de remplaçants disponibles et du nombre de professeurs absents sur la circonscription. Les élèves sont alors répartis et alourdissent des classes déjà très chargées.

**9. Dispositif « Plus de Maîtres Que De Classes »**

L’école bénéficie cette année du dispositif « Plus de Maîtres Que de Classes ». Madame PREVOST assure cette fonction. Son temps de travail est réparti à 50 % sur des missions de co-intervention avec les autres professeurs (enseignement Français Mathématiques) dans les classes et à 50 % sur l’enseignement Moral et civique par groupes d’élèves ( Travail autour du dispositif « En route vers le Pacifique »). Le premier trimestre elle travaille en co-intervention avec les classes de cp. Les enfants ont passé une série d’évaluations qui permettent de répartir les enfants en fonction de leurs besoins et de leur apporter la meilleure aide possible. Elle travaillera avec les ce1 et ce2 au 2eme trimestre, puis avec les cm1 et cm² en fin d’année. Ce dispositif, en phase expérimentale, est régulièrement évalué par l’Inspection départementale. La prochaine réunion de travail est prévue fin novembre. La pérennisation du poste sera décidée par Monsieur le Directeur des Services de l’Education Nationale sur la base d’indicateurs chiffrés objectifs remis par l’école en fin d’année.

**10. Livret Scolaire Unique numérique**

Le ministère de l’éducation nationale met en place cette année un livret scolaire numérique national. C’est un modèle de livret obligatoire et identique pour toues les écoles de France. Il suit la scolarité de l’élève du cp à la 3eme. Sa mise en place va se faire progressivement tout au long de l’année. Il sera rempli semestriellement cette année. Attention : les familles recevront dans l’année un code d’accès personnel leur permettant de consulter le livret en ligne. Il ne sera plus distribué en version papier...

**11. Spectacles au Centre d’Art et de culture et au centre Robert Doisneau.** Comme chaque année l’école inscrit le maximum de classes pour que les enfants puissent assister aux nombreux spectacles proposés par la ville. Ces représentations, travaillées en classe, permettent de répondre pour partie aux objectifs d’enseignement du Parcours d’Education Artistique et Culturel défini par les programmes.

**12 Twitter** Certaines classes mettent en place des comptes Twitter privés accessibles aux seuls parents des classes concernées. Ce support permet des échanges variés, rapides et réguliers entre les élèves et les familles. Les enseignants invitent les parents concernés à répondre aux messages envoyés par les enfants car ce suivi est très motivant pour eux.

**13 Coopérative scolaire** La coopérative scolaire permet de financer un certain nombre d’actions pour les élèves (financement de sorties, achats de matériel sportif…).

Les dons des familles sont entièrement affectés à la coopérative de classe de leur enfant et dépensés dans l’année.

Les fonds récupérés sur les ventes ( photos, marché de Noël) servent aux achats collectifs pour l’école.

Merci pour vos dons ! Au 24 novembre 2016 le montant de la coopérative est de 4759,76 €